

DARAF
Société à responsabilité limitée au capital de 50 000 euros
Siège social : Avenue Georges Pompidou - Zone de la Fougetterie
Château-Gontier
53200 CHATEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE
380 069 682 RCS LAVAL

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 19 DÉCEMBRE 2025
--

Résolution d’affectation du résultat de l’exercice clos le 30 juin 2025 :

DEUXIÈME DÉCISION

L’associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à 99 835,18 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 99 835,18 euros

A titre de dividende global à l'associée unique..... 75 000,00 euros
Soit 150,00 euros par part

Le solde 24 835,18 euros

Au compte « Autres Réserves » 24 835,18 euros
Qui est ainsi porté à 166 520,88 euros.

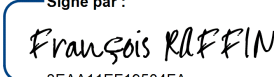
Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 75 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l’associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre de parts sociales concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
30/06/2022	-	500	-	-
30/06/2023	300 000 €	500	-	300 000 €
30/06/2024	-	500	-	-

Certifié conforme
La Gérance
M. François RAFFIN

Signé par :

3EAA11EF19504FA...

Bilan actif	Clôture au 30/06/25 Durée 12 mois			Clôture au 30/06/24 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	565 609	407 554	158 055	170 326
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 338	2 338		
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	2 338	2 338		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	559 053	405 216	153 837	166 386
CONSTRUCTIONS	211 635	157 350	54 284	54 319
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	261 483	185 374	76 109	72 169
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	76 110	62 492	13 618	30 073
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	9 825		9 825	9 825
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	4 219		4 219	3 941
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 590		1 590	1 590
PRÊTS	2 629		2 629	2 351
ACTIF CIRCULANT	620 381	11 903	608 478	504 968
STOCKS ET EN-COURS	203 327	11 903	191 424	222 272
MARCHANDISES	203 327	11 903	191 424	222 272
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	80 599		80 599	84 700
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	3 626		3 626	5 683
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	76 973		76 973	79 017
CREANCES DIVERSES (3)	26 522		26 522	14 025
DISPONIBILITES	291 190		291 190	164 267
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	18 744		18 744	19 704
TOTAL GENERAL	1 185 990	419 457	766 533	675 294
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				

Comptes certifiés conformes

Signé par :
François RUFFIN
3EAA11EF19504FA...



(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an	470 012	478 608
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

Compte de résultat	Exercice 01/07/24 - 30/06/25 Durée 12 mois	Exercice 01/07/23 - 30/06/24 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 386 113	2 374 370
VENTES DE MARCHANDISES	2 202 141	2 172 832
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	4 132	2 347
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	158 657	186 609
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>2 364 930</i>	<i>2 361 789</i>
SUBVENTION D'EXPLOITATION	10 333	2 383
REPRISES SUR PROVISIONS	5 873	1 267
TRANSFERTS DE CHARGES	4 544	6 789
AUTRES PRODUITS	433	2 143
CHARGES D'EXPLOITATION	2 233 806	2 233 795
ACHAT DE MARCHANDISES	1 157 304	1 205 087
VARIATION DES STOCKS	24 818	-174
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	1 802	952
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	423 723	421 247
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	29 768	27 736
SALAIRES ET TRAITEMENTS	420 024	402 137
CHARGES SOCIALES	118 026	117 348
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	46 083	52 486
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	11 903	5 873
AUTRES CHARGES	355	1 103
RESULTAT D'EXPLOITATION	152 307	140 575
PRODUITS FINANCIERS	390	
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	390	
CHARGES FINANCIERES		72
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		72
RESULTAT FINANCIER	390	-72
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	152 698	140 503

Compte de résultat	Exercice 01/07/24 - 30/06/25 Durée 12 mois	Exercice 01/07/23 - 30/06/24 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	25 233	
SUR OPERATION EN CAPITAL	25 233	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 582	75
SUR OPERATIONS DE GESTION		75
SUR OPERATION EN CAPITAL	15 582	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	9 652	-75
PARTICIPATIONS DES SALARIES	31 540	24 588
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	30 974	27 254
TOTAL DES PRODUITS	2 411 737	2 374 370
TOTAL DES CHARGES	2 311 902	2 285 784
RESULTAT NET COMPTABLE	99 835	88 586
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées		

E.U.R.L. DARAF

Exercice du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

E.U.R.L. DARAF*Exercice du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025***■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 4 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- | | |
|------------------------------|-------------|
| - Agencements des terrains : | 10 à 20 ans |
| - Agencements divers : | 10 ans |
| - Matériel d'exploitation : | 5 à 10 ans |
| - Matériel de transport : | 5 ans |
| - Matériel de bureau : | 4 à 6 ans |
| - Mobilier de bureau : | 10 ans |

E.U.R.L. DARAF

Exercice du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

E.U.R.L. DARAF*Exercice du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025***■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN****Capital**

Le capital social se compose de 500 parts sociales de 100 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	50 000			50 000
Réserves	58 099	88 586		146 686
Résultat de l'exercice N-1	88 586		88 586	
Résultat de l'exercice N		99 835		99 835
	196 686	188 422	88 586	296 521

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	2 338			2 338
Immobilisations corporelles	539 838	49 116	29 901	559 053
Immobilisations financières - titres	1 590			1 590
Immobilisations financières - créances	2 351	278		2 629
	546 116	49 394	29 901	565 609

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	2 338			2 338
Immobilisations corporelles	373 452	46 083	14 319	405 216
	375 790	46 083	14 319	407 554

<i>Dont dotation :</i>	-	<i>Linéaire</i>	45 068	
	-	<i>Dégressive</i>	1 015	
	-	<i>Exceptionnelle</i>		

E.U.R.L. DARAF*Exercice du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025***Provisions et dépréciations**

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾				
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	5 873	11 903	5 873	11 903
	5 873	11 903	5 873	11 903
Dont dotation :				
- Exploitation		11 903	5 873	
- Financier				
- Exceptionnel				

Biens pris en crédit-bail**Néant****Créances – État des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	2 629		2 629
Créances d'exploitation	80 599	80 599	
Créances diverses	26 522	26 522	
Charges constatées d'avance	18 744	18 744	
	128 493	125 864	2 629

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants ^(*)				
Emprunts bancaires ⁽¹⁾				
Emprunts & dettes financières divers ⁽²⁾	718	718		
Dettes d'exploitation	395 322	395 322		
Dettes diverses	73 972	73 972		
Produits constatés d'avance				
	470 012	470 012		

^(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires

-

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice

-

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice

-

⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales

-

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

E.U.R.L. DARAF

Exercice du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un centre automobile et est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	1
Agents de maîtrise	1
Employés	11
	13

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Résultat exceptionnel

	CHARGES	PRODUITS
Cessions immobilisations corporelles	15 582	25 233

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de l'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990).

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 25% et diminuée de réduction d'impôts mécénat.

Intégration fiscale

A compter du 1^{er} juillet 2024, la société mère F&A HODING et ses filiales AZE-DIS, DARAF et DE L'OISILLIERE ont opté pour le régime de l'intégration fiscale.

E.U.R.L. DARAF*Exercice du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025***Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	36 447
Impôt concernant le résultat exceptionnel	-5 473
	30 974

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	532
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	554

■ AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles****Néant****Engagements retraite**

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de la réparation automobile, du cycle et motocycle et des activités annexes.

La société verse des cotisations à un organisme lié à la profession (IRP Auto) qui prend en charge les indemnités de fin de carrière.

Entreprises liées

S.A.S. AZE-DIS

Participations	-
Créances rattachées à des participations	-
Créances diverses	-
Emprunts et dettes financières divers	-
Autres dettes diverses	-
Produits de participation	-
Autres achats et charges externes (locations immobilières)	93 658
Autres achats et charges externes (personnel prêté à l'entreprise)	11 663
Intérêts et charges assimilées	-

Filiales et participations détenues**Néant**